Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 1

Rubrik: Edito romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Edito romand

Oui ou non!

C'est en ces termes que l'on peut résumer la réponse que les citoyens devront glisser dans l'urne le 18 mai prochain. Si la réponse aura le mérite d'être claire, on peut tout de même s'interroger sur les conditions dans lesquelles ce vote s'exercera et sur les résultats qui seront obtenus.

Tout d'abord, celui qui s'exprimera sera-t-il vraiment pour ou contre la LPPC? Comprendra-t-il vraiment l'enjeu ou les enjeux? D'autant que l'information (et ceci est valable pratiquement pour tous les scrutins fédéraux) à destination de la population n'a pas été faite dans un souci de transparence. Mais pouvait-on faire autrement ou mieux, d'autant plus qu'on ne peut pas affirmer que les médias se soient véritablement passionnés pour le sujet? Rappelons aussi que le référendum qui a abouti le 23 janvier a été le fait d'un groupe de citoyens presque «ordinaires». Il n'a pas bénéficié du soutien de poids lourds de la politique, pas plus que de l'appui d'un parti. Bien au contraire, il a été superbement ignoré. Et pourtant, il a été signé par plus de 50 000 personnes, dont deux tiers d'Alémaniques et un tiers de Romands.

Alors, débats de spécialistes? Sans doute. En parlant de spécialistes justement, ce qu'il y a de navrant, c'est de constater que la protection civile a déjà perdu sa cohésion. Elle s'est repliée dans ses cantons. Le fossé se creuse entre Alémaniques et Romands. Les uns étant persuadés de la justesse de leur raisonnement et les autres... aussi! Tout cela parce qu'un vrai débat a été escamoté, notamment aux Chambres; le sujet n'intéresse personne; il n'est pas porteur. Et malgré les propos rassurants de Willi Scholl, pour qui «la réforme est la meilleure réponse aux défis actuels», le mal est fait, y compris à l'intérieur de l'USPC. Brrrr... j'ai froid à mon indéfectible fédéralisme.

Parler de votations démocratiques pour le 18 mai prochain n'est qu'un slogan. Imaginez que le pauvre citoyen va être confronté à neuf votations fédérales différentes (auxquelles s'ajouteront quelques questions cantonales, pour faire bon poids). Alors les partisans d'un oui ou d'un non à tous ces objets auront beau jeu de se rengorger de la victoire de la démocratie directe, unique au monde. Eh oui, comme l'aéroport du même nom! *René Mathey*

ORGANISATION INTERNATIONALE DE PROTECTION CIVILE

Une stèle pour ses 30 ans

Pour ses trente ans d'existence, l'Organisation internationale de protection civile (OIPC) s'est vu offrir une stèle, don de la République tunisienne. Intitulée «Protection et assistance pour tous», elle marque bien la volonté des pays membres de poursuivre la construction et le développement de structures de protection de la population et de ses biens. Le lendemain, une conférence interministérielle devait nommer un successeur à Sadok Znaïdi, l'actuel secrétaire général.

RENÉ MATHEY

C'est par de chaleureux remerciements que le secrétaire général de l'OIPC, Sadok Znaïdi, a salué l'initiative de la Tunisie. Voulant marquer, de façon durable, l'importance que revêtent les services nationaux de la protection civile du monde entier, la Tunisie a réalisé une stèle portant un globe terrestre, entouré d'un anneau figurant l'emblème stylisé de la protection civile. De rappeler aussi que l'Assemblée générale des Nations Unies, aux termes de la résolution 2034 du 7 décembre 1965, a invité les Etats à mettre en place un dispositif national de planification et d'action qui soit le mieux approprié à leur situation particulière. L'idée étant de définir l'étendue et la nature des secours nécessaires et de centraliser la direction des opérations de secours face aux catastrophes. En 1977, la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés, inscrivait le rôle de la protection civile dans le Protocole additionnel 1 aux Conventions de Genève. Ce qui donnait à l'OIPC un statut d'organisation humanitaire, au même titre que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge. Etant donné l'augmentation constante des risques et dangers, Sadok Znaïdi est de l'avis qu'une des activités majeures de l'OIPC restera la formation des cadres et du personnel de la protection civile.

Il appartenait ensuite au maire de la commune de Lancy, commune hôte de l'OIPC, de s'exprimer. Pour Walter Spinucci, l'OIPC, par son rôle de promoteur, d'organisateur, de rassembleur de diverses organisations, constitue aujourd'hui un point de passage incontournable dans l'intérêt de toute la planète. Développer programmes et structures pour la sauvegarde des personnes et des biens ainsi que de l'environnement lors de catastrophes naturelles: voilà les objectifs primordiaux que l'OIPC s'est fixés dans ces actions. Et de conclure: «En tant que maire de la commune hôte de l'OIPC, j'aimerais exprimer la fierté des autorités communales de pouvoir se vanter de vous accueillir sur son sol et de permettre ainsi au nom de la ville de Lancy de parcourir le monde.»

C'est à l'ambassadeur de Tunisie auprès de l'ONU que revenait le soin de dévoiler la stèle. Son Excellence Hatem Ben Salem s'est réjoui que son pays apporte une contribution à l'OIPC, en guise de remerciements et d'encouragements pour que se développe encore cette organisation au service de tous.

Cette cérémonie a aussi été pour Sadok Znaïdi l'occasion de remercier tous ceux qui

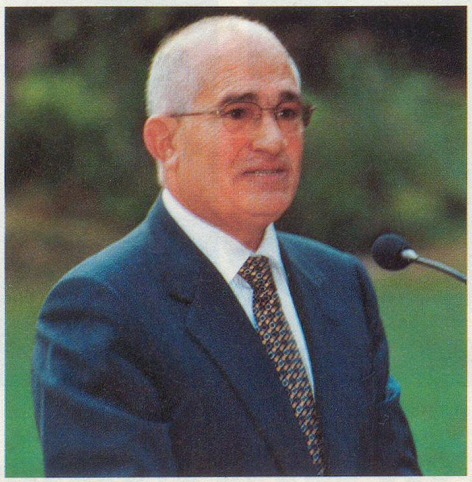

Sadok Znaïdi, secrétaire général de l'OIPC.

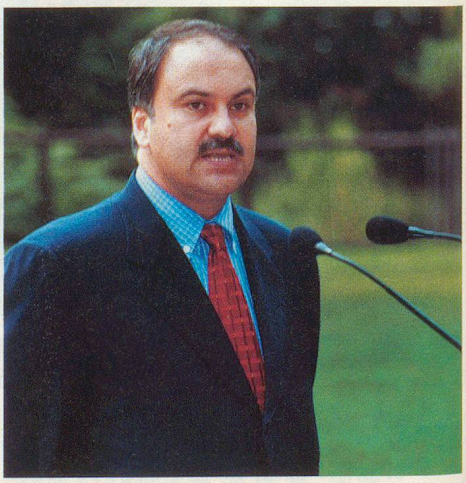

Son Excellence Hatem Ben Salem, ambassadeur de Tunisie auprès de l'ONU.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES